Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 48 (1991)

Heft: 2

Vorwort: Esclaves des temps modernes

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Esclaves des temps modernes

Yves Jeannotat

De tout temps, le sport a contribué à amalgamer les notions d'«amateur» et de «professionnel». Au nom de ces deux qualificatifs, tout a été encensé aussi bien que bafoué. Mais le défi inhérent au sport de compétition portant quelque chose de spectaculaire en soi, les gens ont voulu «voir» et ont accepté de «payer» pour admirer les exploits des antagonistes. L'argent rentrant, il fallait bien le faire fructifier, et nul ne se prêtait mieux à cette entreprise que le sportif lui-même: d'acteur, justifiant la commercialisation du spectacle, il est alors progressivement devenu «justificatif» des investissements faits sur son nom ou sur son compte - c'est selon -, investissements dont il ne retire même pas, à quelques exceptions près - ceux qui gagnent «gros», comme on dit, se comptant sur les doigts de la main tout en laissant croire au commun des mortels qu'ils sont monnaie courante -, les «honneurs», le tout étant mis au crédit et allant dans les caisses des spéculateurs. A tel point qu'il est devenu, lui, champion, l'esclave type des temps modernes. Avec cette différence que, par rapport à ceux de l'Antiquité par exemple, il reste illusoirement persuadé de jouir de sa liberté. Or, il n'est même pas pourvu de ce fol espoir de possibilité d'affranchissement qui motivait le conducteur de chars des temps anciens lorsqu'il se lançait à la conquête d'un titre olympique dont allait s'honorer son maître et propriétaire.

L'évolution du «club» ou de la société sportive, telle qu'on la connaît en Occident du moins, est symptomatique de la dégradation progressive du statut de sportif de haute compétition. Prenons le cas, disons du «grand» club de football, particulièrement significatif. A l'origine, on s'inscrivait au «foot» pour trouver de meilleures conditions de jeu quecelles offertes par les terrains vapour apprendre sous conduite de moniteurs (je préfère ce mot à celui d'«instructeur») bénévoles, parfaitement dévoués et acquis à la cause; pour bénéficier d'une structure aussi. Le «comité» prenait tout en charge, formait les équipes, les inscrivait au championnat, participait aux déplacements, offrait un jus, voire le champagne en cas de victoire, distribuait coupes, médailles et diplômes en fin de saison, dispensait même, parfois, les plus méritants de la cotisation annuelle! On s'éclatait, c'était fou! Après l'entraînement, on s'ébrouait et chantait ensemble sous la douche, tout en commentant le match passé et en échaffaudant les plans qui permettraient de gagner le suivant

Lorsqu'un membre changeait de club, il avait généralement de bonnes raisons de le faire. On le remerciait et louait ses mérites à sa nouvelle société. Celle-ci, consciente de tout ce qui avait été fait pour lui, remettait parfois un cadeau, en signe de reconnaissance, à son ancien comité. C'était le bon temps!

Les années passant, le «cadeau» a plusieurs fois changé de nom au fur et à mesure qu'il prenait de l'ampleur. Sa nature s'est commercialisée. Des milieux d'affaires parfois totalement étrangers au sport sont entrés dans le circuit, imposant des notions et un vocabulaire jusque-là inconnus: achat, vente, transfert, propriétaire, propriété... Le sportif, «joueur» par définition, a été mué en «joueur professionnel». Le brassage financier a donné l'illusion, savamment entretenue, que les néo-professionnels du sport étaient tous de nouveaux riches!... Or, par rapport à l'ensemble des joueurs «licenciés», le nombre de ceux qui peuvent assurer leur avenir est infime. Le virus n'en a pas moins contaminé une bonne partie de l'Institution. Il est donc urgent de répéter aux pratiquants de certains sports qu'ils ne sont «professionnels» que de nom, puisque de toute façon leur «profession» n'a jamais été et ne sera jamais un «métier»...

Mais le cercle s'élargit de façon dramatique: récemment - c'est un deuxième exemple - une athlète connue, spécialiste de la course à pied, présentait son nouveau «sponsor» à la presse. A cette occasion, son «manager» tint à peu près ce langage: «Dès aujourd'hui, la championne va disposer d'un environnement hautement professionnel, élément indispensable à sa réussite.» Ces paroles, prises hors de leur contexte, pourraient rassurer. Mais le «donneur» d'argent précisait sans plus attendre, mais sans le dire ouvertement, que l'heureuse élue serait effectivement un véhicule publicitaire efficace: «Grâce au salaire mensuel fixe que nous lui verserons, elle pourra cesser de travailler tout en vivant en sécurité pendant deux ans. Quant aux primes à la performance, elles seront un peu comme le beurre sur les épinards...»

Belle salade russe que tout cela!

En vérité, dans cette catégorie de sports dits, à tort ou à raison, «amateurs», il y a les «nantis», qui n'ont besoin de personne pour faire ce qui leur plaît, et les «démunis» qui, de par leur état, sont placés devant un double choix et vont donc se séparer en deux groupes: d'un côté ceux qui acceptent de pratiquer le sport au mieux de leurs réelles possibilités, lui conservant donc, ainsi, sa fonction première de complémentarité; de l'autre ceux qui, bien que démunis, veulent en faire autant que les nantis et, pour «réussir», acceptent d'être «entretenus», avec tout ce que cela peut avoir de douteux et de nauséa-

Et que restera-t-il d'eux lorsqu'ils auront perdu leurs attraits, lorsque les «chronos» se seront arrêtés? Même pas le souvenir...